

# Ensemble contre le coronavirus

## Inscription à la visite

### Nouvelles règles



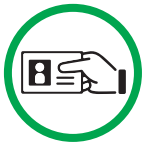
Portez votre masque dès votre entrée dans la prison jusqu'à votre sortie.  
Vous pouvez **l'enlever** pendant la **visite hors surveillance** et lorsque vous êtes **assis** pendant la **visite à table** et la **visite enfants/parents**.



Désinfectez-vous les mains lors de l'inscription, avant d'entrer dans les espaces de visites et avant de les quitter.



Attendez que le personnel de la prison vous signale que c'est à votre tour.



Inscrivez-vous à l'accueil :  
- déjà venu à la visite ? Montrez votre carte d'identité.  
- nouveau visiteur ? Introduisez votre carte dans le lecteur.



Signez une déclaration sur l'honneur attestant que vous :  
- n'avez pas été malade au cours des 14 derniers jours. Prise de température possible.  
- n'êtes pas revenu, au cours des 14 derniers jours, d'une zone rouge à l'étranger.  
- informerez la prison si vous tombez malade dans les deux jours qui suivent la visite.



Linge ou objets avec vous? Informez-vous auprès de l'accueil.



Les contacts physiques sont autorisés avec le détenu.  
Gardez toutefois toujours une distance entre vous et les autres personnes.

**Le non-respect de ces règles peut mener à une interdiction de visite.**

*Prenez soin de vous et des autres !*

